

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2913)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS73

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 22

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« visant à »

les mots :

« chargé d' »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.